



federactu

2022, les voyants passent au **VERT**



p. 5-7

> Plan Protéines

Un enjeu majeur en élevage



p. 8-9

> Conjoncture

Des tendances confirmées



p. 10-11

> Agrivoltaïsme

Opportunité pour l'agriculture



→ A vous dire.....	p. 3
→ Technique.....	p. 4
Engraissement des jeunes bovins calmes	
→ Dossier.....	p. 5 à p. 7
Les protéines, un enjeu majeur de l'élevage	
→ Tendances des marchés bovins.....	p. 8
Conjoncture bovine	
→ Tendances des marchés en ovins.....	p. 9
Des records de prix pour la fin de l'année 2021	
→ Agrivoltaïsme.....	p. 10 à p. 11
Une opportunité de synergie avec la production agricole	
→ Sanitaire.....	p. 12
Les premières heures de vie du veau nouveau-né	
→ Technique d'élevage.....	p. 13
Une contention au pré pour une bonne préparation avant la rentrée hivernale	
→ Bien-être animal.....	p. 14 à p. 15
Bien traitement animal : un sujet de société	
→ Portrait d'administrateurs.....	p. 16 à p. 17
Une carrière au service de la coopérative	
→ Bon à savoir.....	p. 18 à p. 19
Tout savoir sur la maturation de la viande	
→ Génétique.....	p. 20
Les services de la section repro de Feder	
→ Technique d'élevage.....	p. 21
Optimiser ses coûts grâce au pâturage tournant	
→ Vie de FEDER.....	p. 22
Former pour anticiper l'avenir	
→ Technique d'élevage.....	p. 23
Le pâturage hivernal	



www.feder.coop

SITES BOVINS

Molaise - BP 17 - 71120 CHAROLLES..... **Tél. 03 85 24 25 50**
 4, rue de Brest - 71300 MONTCEAU-LES-MINES..... **Tél. 03 85 69 03 00**
 La Bussière - RN 151 - 58500 RIX..... **Tél. 03 86 27 01 89**
 Route de Mazagran - 08400 GRIVY LOISY..... **Tél. 03 24 71 07 07**
 Les Crégnards - 03500 ST POURÇAIN-SUR-SIOULE.. **Tél. 04 70 45 38 69**
 Le Moulin de la Perche - Taisey - 71100 SAINT-REMY.. **Tél. 03 85 48 51 98**

SITES BOVINS ET OVINS

Rue de l'Oze - 21150 VENAREY-LES-LAUMES..... **Tél. 03 80 89 59 00**
 Chemin de la plaine - 63360 GERZAT **Tél. 04 73 15 23 40**
 Les Chaumas - 03430 VILLEFRANCHE-D'ALLIER.... **Tél. 04 70 07 46 05**

SITES OVINS

Recuange - 71320 LA BOULAYE..... **Tél. 03 85 79 40 06**
 Le Bourg - 43100 SAINT-BEAUZIRE..... **Tél. 04 71 76 80 81**

Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Coordination revue : Christophe FOUILLAND, Matthieu PRIN
 Marie TORNERO, assistante communication

Conception & réalisation : COMIMPRESS - ZA Mâcon Est - 01750
 Replonges - Tél. 03 85 32 25 40

Crédits photos : Delphine BUISSON, Elodie HABLOT, L'Exploitant Agricole
Dépôt légal = ISSN - 1760 - 0804



→ Rejoignez-nous sur

PLUS

www.feder.coop



Coopérative Feder



Davantage de sérénité mais toujours en mouvement

Et si enfin on retrouvait un climat de sérénité dans notre métier d'agriculteur ? L'année 2021 conjugue un contexte favorable tant au niveau économique, avec une montée des cours valable pour toutes les productions, qu'au niveau météorologique, avec une production fourragère exceptionnelle dans nos régions, après des années marquées par des épisodes de sécheresse inédits.

Toutefois ce faisceau d'éléments favorables ne doit pas faire oublier que nous sommes confrontés à une forte hausse des coûts des intrants.

De même notre monde reste perturbé par la pandémie de covid qu'aucun ne voyait durer si longtemps et revenir par vague fragiliser la vie sociale et économique, au-delà évidemment des drames humains qu'elle engendre. FEDER reste mobilisé pour assurer la continuité de service en s'adaptant aux contraintes sanitaires en vigueur.

La réforme de la PAC, qui entrera pleinement en vigueur en 2023, se profile plus nettement. Cette nouvelle mouture de la Politique Agricole Commune ne prévoit pas la gestion des risques en agriculture, pourtant tant marquée par les aléas. C'est en ça que nos coopératives, par leur ADN qu'est la contractualisation, trouvent tout leur intérêt en termes de sécurisation.

Cette contractualisation, que nous portons et développons, va dans le sens de la loi EGALIM qui entre en vigueur dès 2022 pour la filière bovine. Les conseils d'administration de FEDER et de ses coopératives travaillent pour prendre les décisions permettant d'être conformes à cette loi, adapter nos structures et nos modes de mise en marché. Cette loi, dont la vocation est de protéger la rémunération des producteurs et dont le principe repose sur la généralisation de la contractualisation,

encourage vos conseils d'administration dans la voie vers laquelle ils sont engagés depuis plusieurs années à savoir toujours rechercher les meilleures valorisations pour les éleveurs par la construction d'engagements solides et rémunérateurs.

Plus largement, FEDER sait et saura s'adapter en termes d'innovation, en réponses aux attentes des consommateurs, dont les préoccupations alimentaires et environnementales dictent les orientations de production agricoles à venir. La trajectoire alimentaire va désormais de la fourchette vers la fourche et non plus l'inverse. Il faut saisir ce changement de paradigme comme un défi à relever pour nous, acteurs des filières agricoles. Ne voyons pas l'agriculture comme l'une des causes du changement climatique mais comme l'une des solutions à celui-ci.

S'adapter, toujours et encore, est le maître mot de FEDER. Notre organisation d'union de coopératives fête ses 10 ans en 2022. 10 ans de projets, d'évolutions pour structurer nos filières bovines et ovines. Ainsi par exemple, le centre ovin de TERRE D'OVIN à la Boulaye déménagera dans un nouveau centre en cours de construction sur le site de Montceau Les Mines. Comptez sur nous pour rester pro-actif sur d'éventuelles autres démarches d'organisation de nos filières et de nos coopératives. Selon un proverbe chinois, « un esprit serein s'adapte à maints changements ».

Enfin à l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons à tous nos adhérents, salariés, partenaires, clients, ainsi qu'à leurs familles, nos meilleurs vœux de santé et de réussite. Que 2022 voit se réaliser tous vos projets et que notre collaboration demeure fructueuse et épanouissante.

Bertrand Labois

Président de Feder Elevage
Éleveur à Sauvagny (03)



Yves Largy

Président de Feder
Éleveur à Curgy (71)



Thierry Orcière

Président de COPAGNO/Feder
Éleveur à Lezoux (63)



Gilles Duthu

Président de TERRE D'OVIN/Feder
Éleveur à Francheville (21)



Nicolas Boucherot

Président de Feder Eleveurs Bio
Éleveur à Champagny (21)



Engraissement des jeunes bovins calmes

bénéfique pour la rentabilité et le bien-être animal.



Dans le cadre du GIEE « Avenir Engraissement Bovin Champagne Ardennes », animé par la coopérative Feder Elevage, l'un des adhérents a testé un complément alimentaire naturel (Taurelax) à base de valériane qui propose d'avoir des jeunes bovins plus calmes.

En effet, en cours d'engraissement une partie des animaux avec une croissance soutenue, sont parfois vifs et potentiellement agressifs pour leurs congénères, les éleveurs qui les nourrissent et les soignent. Cela peut avoir des conséquences sur les performances mais aussi sur d'éventuelles saisies partielles, liées à des hématomes, voir des accidents plus importants lors de combats entre jeunes bovins d'un même lot.

Un essai mené pendant 12 semaines sur 2 lots (lot essai et lot témoin) a mis en évidence un comportement plus calme. Ce qui a permis de travailler en sécurité pour l'éleveur et sans accident entre bovin. Le GMQ a été identique mais avec une baisse de consommation de la ration, d'où l'intérêt économique.

Cet essai concluant permet de satisfaire cet éleveur en recherche de solutions et, potentiellement de proposer ce complément alimentaire à d'autres engraisseurs de Jeunes bovins.

D'autres compléments alimentaires sont testés actuellement et seront proposés en 2022.

RETOUR DE L'ÉLEVEUR : M. RÉMY LORIN (51)

Pour ma part, l'essai est concluant, objectifs accomplis : Calme et tranquillité des animaux. Il n'y a eu aucune consigne, ni saisie depuis les départs de JB sur les deux derniers mois. Cela est un gain difficilement quantifiable mais non négligeable pour le porte-monnaie mais aussi pour le stress de l'éleveur et le bien-être des animaux.



Plan Protéines en élevage ruminants

Valoriser les ressources locales, un enjeu majeur de l'élevage !

Plusieurs éléments évoluent en simultané ces derniers mois au niveau des ressources alimentaires pour les bovins et les ovins. La Future PAC 2023, impacte les systèmes agricoles. Le prix des intrants, notamment les protéines et les engrais azotés semblent s'orienter durablement à la hausse, l'inflation a été très importante depuis 12 mois sur ces postes. Enfin, l'évolution sociétale et climatique va aussi faire bouger les lignes dans les années à venir.

Ce dossier a pour objectif de dresser un constat des évolutions en cours et des pistes envisageables pour les éleveurs ovins et bovins dans les années à venir. Un véritable plan Marshal de la protéine se met en place et peut correspondre au modèle de production à la française avec des animaux de qualité élevés, avant tout, avec des fourrages.

La nouvelle PAC 2023 : Relocaliser la production animale et végétale

La nouvelle PAC, en cours de finalisation donne quelques grandes tendances : **développer la finition des animaux en France, avec plus de fourrages et des ressources locales.**

Cette orientation repose sur des grands principes. L'un des objectifs est de réduire la concurrence alimentaire entre les hommes et les animaux. L'autre est de renforcer la valeur ajoutée dans chacun des territoires en limitant les flux inter-pays (transport, bien-être...). Enfin, le troisième objectif contribue à la réduction de l'empreinte carbone par l'efficacité des systèmes. Deux leviers concernant les protéines existent, la limitation des importations de soja et une diminution de l'utilisation d'engrais azoté. Ces éléments conduisent à valoriser des sources alimentaires locales tant sur l'énergie que sur les protéines. Pour cela, des mesures spécifiques se préparent et pourront permettre de compenser certaines baisses d'aides.

Des mesures pour cultiver des fourragères riches en protéines

Les mesures sur les aides couplées végétales concernent les légumineuses en pur (155 €/ha en 2023) ou en mélange avec des graminées (prime l'année du semis). Il y aura aussi une aide sur les mélanges protéagineux (105 €/ha).

Les méteils pourront donc encore être éligibles soit à l'aide légumineuse, soit à l'aide protéagineuse selon les espèces dominantes dans le mélange. Le budget global aux aides couplées végétales a été revalorisé.



Cela permettra peut-être de conserver ces actions durant cette nouvelle PAC en limitant les coefficients stabilisateurs. Les éleveurs pourront développer ces cultures et sécuriser leur système alimentaire.

Produire de l'herbe

Le maintien de la surface en herbe est réaffirmé, il permettra aux éleveurs ayant une forte proportion surface en herbe permanente d'avoir d'office les paiements majorés, même si pour les poly-cultivateurs éleveurs, les majorations sont accessibles par différentes voies. Ces surfaces n'auront donc pas de baisse d'aide.

Anticiper une introduction de l'empreinte carbone dans les conditions d'éligibilité et bonus PAC

Les systèmes d'élevage optimisés, intensifs ou extensifs ont une meilleure empreinte carbone que les autres élevages et une meilleure efficacité économique (étude Life Beef Carbon IDELE). L'utilisation de fourrages de qualité et la production de légumineuses (diminution d'achat de concentrés et de fertilisation azotée) améliorent l'empreinte carbone des élevages. Des MAEC spécifiques sur les réductions de GES pourraient se mettre en place.

(Article réalisé avec l'Appui de Claudine Mercier : Service Economie Chambre d'Agriculture de l'Allier)

Produire des protéines sur les exploitations, différentes voies pour une cohérence des systèmes.

Le prix des protéagineux ou des sous-produits a fortement augmenté. Peu d'indices laissent à penser que la tendance va s'inverser.

Les prairies permanentes ou temporaires, première source de protéines en élevage bovins et ovins

Toutes les prairies, même à base de graminées, exploitées précocement en pâture ou récoltées, sont riches en protéines. Plus la proportion de légumineuses augmente, plus la valeur protéine monte, mais un Ray Grass Anglais pâturé et correctement fertilisé peut avoir une concentration en protéine de 110 PDI/Kg de MS.

Les mélanges graminées/légumineuses sont plus faciles à exploiter dans les élevages allaitants et sont plus résilients selon les conditions climatiques et d'exploitation. Le trèfle violet, souvent délaissé peut aussi sortir son épingle du jeu avec des récoltes en enrubannage ou ensilage. C'est l'une des espèces fourragères les plus équilibrées en énergie et azote.

Valeurs alimentaires du trèfle violet

Enfin, si les sols le permettent ou si les amendements calcaires sont suffisants, la luzerne peut apporter aussi, en mélange ou en pur, une quantité de protéines conséquente par hectare.

Source :
Tables INRA 2007

Cycle de récolte	% MS	UFL	UFV	PDIN	PDIE
		(UF/Kg de MS)	(g/Kg de MS)	(g/Kg de MS)	(g/Kg de MS)
Fourrage vert	12,8	0,92	0,88	125	93
Ensilage coupe fine sans conservateur	17,6	0,90	0,84	104	59
Enrubannage	55,0	0,80	0,72	116	84
Foin fané au sol	85,0	0,67	0,58	110	89

Le Plus protéine : Récolter une partie des fourrages précocement et gérer le pâturage pour garder une herbe jeune tout le printemps.

Météils, une solution en grain ou en fourrage pour faire des stocks.

Ces dernières années ont vu le développement de cette culture fourragère, ou en grain pour récolter une alimentation avec une qualité ajustable selon le stade de récolte en fonction des besoins. Cette culture d'hiver subit moins d'aléas climatiques que beaucoup d'autres ressources fourragères. Elle peut s'adapter aux besoins selon le système. Enfin, on peut avoir un fourrage assez équilibré en énergie et en azote. Il convient d'analyser sa valeur qui peut varier selon la proportion de chacune des espèces selon les conditions climatiques de l'année.

ANALYSER SES MÉTEILS GRAIN : C'EST POSSIBLE

Les méteils grains se développent mais ont des valeurs très variables selon leur composition. Nous avons la possibilité de faire analyser ces mélanges si vous le souhaitez.

➔ Contactez votre technicien

Différentes utilisations des méteils ou MCPI

	Récolte précoce fourrage	Récolte tardive fourrage	Récolte grain
Période	Floraison	Immature - Juin	Juillet - Août
Avantages	Valeur protéique Valeur énergétique Culture suivante possible	Volume de production Fibre Vitesse ressuyage	Graines - pailles
Inconvénients	Moins de volume	Valeur alimentaire (foin moyen)	Récolte Moissonneuse B.

Source : AXERIAL



Valoriser au maximum les différentes ressources fourragères pour les troupeaux reproducteurs.

Pour les ovins, le pâturage des céréales en hiver et des couverts végétaux peuvent être un complément fourrager en énergie et protéine. Pour les bovins, si les conditions météo permettent un développement suffisant des couverts, ils peuvent aussi être exploités en pâture ou en stock.

Produire de la viande bovine ou ovine à base de fourrages

L'utilisation de compléments énergétiques ou azotés pour l'engraissement restera nécessaire pour avoir des animaux bien finis et correspondant aux cahiers des charges, notamment en ovins pour avoir de jeunes agneaux tendres.

Toutefois, certains cahiers des charges (démarches qualité officielles ou marques privées) orientent de plus en plus vers un niveau de fourrages conséquent à base de légumineuses ou de graminées. En bovins, il s'agit de démarches orientées surtout vers les femelles. Ces évolutions se développent pour plusieurs raisons : sources d'acides gras insaturés, couleur de la viande plus rouge, image auprès des consommateurs (naturel). Pour les bovins mâles, on peut avoir ce type d'alimentation sur des bou-

villons qui sont peut-être amenés à se développer dans les années à venir pour faire face à un manque de viande de génisses. Pour les Jeunes bovins, la conduite à base de fourrages verts est plus compliquée. Il faut avoir de très bons fourrages. Certains essais ont été concluants, d'autres décevants sur la finition des animaux. Les rations à base de pulpe de betteraves ou de maïs ensilages sont encore les plus faciles pour ce type d'animaux. La couleur claire recherchée est plus facile également. Des travaux restent à mener dans ce domaine, mais la priorité reste sur la voie femelle.

Il s'agit d'une tendance de fond qui correspond aux enjeux exprimés dans l'introduction. C'est aussi un moyen de défendre la consommation de viande rouge vis-à-vis des consommateurs qui ne voient qu'une concurrence vis-à-vis des ressources alimentaires et un dégagement de gaz à effet de serre.

Toutes ces pistes sont des moyens de garder de la valeur ajoutée sur les exploitations dans un contexte de hausse des intrants en ayant des systèmes moins sensibles aux aléas et à la fluctuation des cours.

Les protéines seront l'un des enjeux mondiaux. Les systèmes d'élevages bovins et ovins qui valorisent des sources non concurrentes à l'homme peuvent y contribuer à leur juste mesure en adaptant les systèmes vers plus d'autonomie. Si nous arrivons collectivement à en faire un argument vis-à-vis du consommateur et du citoyen, ce serait doublement gagnant.



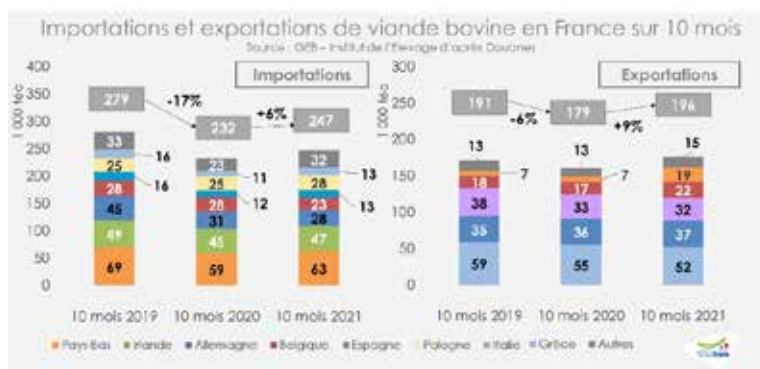
Conjoncture bovine

Cotation JB classe R

La cotation des Jeunes Bovins a connu une progression régulière tout au long de l'année. L'impact de la baisse des naissances un peu partout en Europe n'y étant certainement pas étrangère, c'est avant tout la reprise économique de nos voisins italiens bien sûr, mais aussi allemands qui a dopé les prix. C'est ainsi que la Pologne, historiquement le soldeur de la viande en Europe, a vu ses cours s'aligner sur ceux de l'ensemble des gros producteurs européens.



Une montée des cours polonais au niveau des autres pays



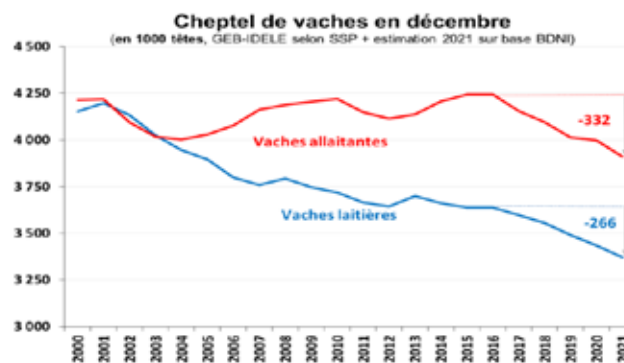
C'est aussi et surtout un frein naturel à l'importation, la viande importée arrivant à des tarifs quasiment identiques à ceux pratiqués par les opérateurs français. L'équilibre import/export se fait alors sur le déséquilibre (c'est bien le paradoxe) des pièces demandées par la restauration, majoritairement demandeuse en pièces à griller.

Une importation freinée

Si la progression a été moins spectaculaire en femelles, c'est pourtant le même schéma qui s'est reproduit, avec une forme de rareté des vaches laitières et des génisses allaitantes un peu partout en Europe. La décapitalisation flagrante en France sur l'ensemble des catégories est aussi valable en Allemagne. C'est ainsi les deux plus gros producteurs européens, qui représentent 40 % des abattages de l'UE qui sont en net recul (-3% d'abattage de vaches).

Le maigre a aussi connu une fin d'année dynamique. Le prix des JB a permis de tenir le cours des broutards sur le dernier semestre. Les mois d'octobre et novembre traditionnellement difficiles pour cette catégorie d'animaux ont vaincu le signe indien...

2022 s'inscrit pour l'instant dans cette dynamique de croissance des marchés export et d'une demande soutenue en France. Le steak haché est devenu le fer de lance de la viande bovine, en



restauration commerciale, collective, mais aussi dorénavant dans les cuisines des ménages. La montée en gamme qui accompagne cette progression ne peut qu'être favorable à toute notre filière.

Un mouvement de décapitalisation très marqué

Des records de prix pour la fin de l'année 2021

La cotation de l'agneau français entrée abattoir a atteint un niveau exceptionnel, à près de 8€/kg de carcasse à quelques semaines de Noël.

Alors que la demande s'est redressée progressivement, l'offre française est restée modeste. Les importations ont poursuivi leur tendance à la baisse tandis que la production française n'a pas retrouvé ses bons niveaux du 1^{er} trimestre.

À 7,97 €/kg en semaine 48 (se terminant le 5 décembre), la cotation française a poursuivi une hausse saisonnière très prononcée, débutée fin juin 2021. Elle a surpassé de + 0,77 € son niveau de 2020 et de + 1,35 € celui de 2019. À l'approche des fêtes de fin d'année, les abattages se sont atténués tandis que la demande a augmenté, ce qui a soutenu les cours.



Le recul des importations de viande ovine a persisté et a accentué d'autant le phénomène.

En effet, les cours mondiaux ont vivement augmenté à l'approche des fêtes de fin d'année. La demande a cru alors que l'approvisionnement peinait à être au rendez-vous chez la plupart des grands exportateurs. Par exemple, la cotation britannique s'est fortement appréciée en novembre pour atteindre 6,0 £/kg en semaine 47, soit + 1,38 £ /2020 et + 1,79 £/2019. L'Espagne fait figure d'exception avec une production et des envois de viande ovine particulièrement dynamiques cette année. Les cours espagnols ont rejoint les cours français, en tête du classement mondial.



Agrivoltaïsme

Une opportunité de synergie de production agricole photovoltaïque



Parc de Donauwörth (Allemagne)

Dans certains départements du nord de la Bourgogne sur les zones à faibles potentiels en céréales, de nombreux gestionnaires contactent les éleveurs ovins pour voir la faisabilité de centrale à panneaux solaires avec pâturage des ovins dessous. C'est pourquoi, il nous paraît important de faire un bilan sur ces dossiers agrivoltaïsmes.

Au départ le développement du photovoltaïque au sol privilégiait les zones non agricoles sans conflits d'usage et en particulier les anciens sites industriels (centre d'enfouissement, friches industrielles...).

Aujourd'hui, **l'ambition nationale de production photovoltaïque nécessite d'élargir les possibilités**. Les gestionnaires cherchent à monter des centrales agris photovoltaïques sur des terres agricoles en couplant la production d'électricité et l'activité agricole.

De façon générale, la pratique de l'entretien de parcs photovoltaïques par des ovins commence à être répandue en France comme l'entretien de parcelles Sncf, des villes ou des autoroutes. De nombreuses sociétés non agricoles proposent leurs

services en mettant à disposition des troupes d'ovins. Ces centrales photovoltaïques déjà construites, généralement sur des zones non agricoles, sur lesquelles s'est organisé après coup, un entretien du couvert végétal par le pâturage, n'ont pas de visée de production agricole. On peut les qualifier d'éco pâturage. Elles se distinguent des projets d'agrivoltaïsme.

Les nouveaux projets agrivoltaïsme ont une réelle volonté de synergie entre les activités d'élevage et de production d'électricité.

Les centrales peuvent offrir des pistes à l'agriculture et aux éleveurs en zones intermédiaires. Elles offrent de nouvelles opportunités de pâturage dans un contexte où des tensions sur les ressources fourragères se font de plus en plus présentes, contribuant ainsi à la résilience des élevages vis-à-vis du changement climatique.

Enfin, ces projets peuvent sécuriser des projets d'installations, renforcer des élevages en activité dans leur développement ou encore faciliter la transmission.

Activité Agricole et production d'électricité : Un échange gagnant / gagnant

Synergies et bénéfices de l'agrivoltaïsme

Les projets couplant photovoltaïsme et élevage de ruminants peuvent présenter des synergies et des bénéfices intéressants pour les différents impliqués :

Pour les gestionnaires de centrales photovoltaïques	Pour les éleveurs	Pour le troupeau
• Accès à de nouvelles surfaces • Diminuer voire éliminer l'entretien mécanique de la végétation • Veille de l'éleveur sur le parc en cas de dysfonctionnement • Image positive auprès du grand public et des collectivités territoriales	• Nouvelles opportunités de pâturage • Utilisation de surfaces déjà clôturées • Pas d'entretien des clôtures • Espace de pâturage sécurisé dans un contexte de prédation de plus en plus prégnant • Diversification et sécurisation des revenus	• Les infrastructures peuvent représenter un abri en cas de fortes chaleurs, de vent froid ou d'intempéries • Les hautes clôtures offrent une protection contre les prédateurs

Guide pratique : l'agrivoltaïsme appliqué à l'élevage des ruminants (Institut de l'élevage / Idèle) 02/09/2021

Étapes d'un projet

A chaque projet, différentes études sont lancées par les gestionnaires de centrales (Étude pédologique, environnemental, agricole...).

Cette étude doit correspondre aux différentes doctrines des départements.

A noter que Terre d'ovin et Feder peuvent accompagner ces projets sur la production ovine.



Des Doctrines départementales différentes

Afin d'encadrer ce développement, les chambres d'agriculture ont parfois mis en place des doctrines départementales en fonction de leurs objectifs. Ces doctrines sont variables, on retrouve néanmoins souvent les mêmes critères :

- La nature du sol (potentiel agronomique)
- Un pourcentage maximum de la SAU de l'exploitation (avec un plafond)
- L'emprise au sol des projets (nombre d'hectares maximum pour la centrale)
- Un nombre maximum d'hectare par UTH
- Un projet porté par plusieurs exploitations.

Un passage en CDPENAF

Une fois cette étude réalisée, le projet global passe en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). Cette commission très large (administration, profession agricole et associations) a un rôle essentiel dans l'acceptation ou non du projet. Elle donne un avis sur ces projets pour une prise de décision par le Préfet.

Un projet d'agri-photovoltaïsme est long à mettre en place. Il est important de bien fixer des échéances car de nombreuses étapes devront être réalisées avant une mise en fonctionnement effective.

Feder peut vous accompagner dans vos rencontres avec les différentes entreprises du secteur, en ovins mais également en bovins car de nouveaux modèles de panneaux peuvent les rendre compatibles avec du pâturage bovin et des productions végétales.

► Contact : Anne-Marie Bolot – am.bolot@uca-feder.fr

Avec une centrale photovoltaïque au sol, c'est du pâturage supplémentaire !!

Témoignage Emmanuel Mortelmans

Nous conduisons, ma mère et moi, 2 troupeaux. Cela représente 900 brebis sur la commune de Lesme, en Saône-et-Loire, limitrophe à la Nièvre. Je dois avouer qu'avec les différentes sécheresses, j'avais commencé à réfléchir pour diminuer la troupe. Dans un système herbager comme le mien, il devenait impossible d'être autonome en fourrage sur l'exploitation. L'achat de fourrage n'étant pas économiquement valable sur plusieurs années, la solution pour moi était de réduire le nombre d'animaux.

En 2018, un gestionnaire de centrale photovoltaïque m'a contacté pour faire pâturer des brebis sur 24 hectares. Pour moi, c'était une vraie bouffée d'air car il y avait de l'herbe.

En parallèle, j'ai entendu parler que le gestionnaire de la centrale de Verneuil dans la Nièvre cherchait un éleveur pour valoriser l'herbe. J'ai donc pu récupérer 71 hectares en quatre parcs. Les parcs sont clôturés, l'eau, les abreuvoirs et la contention sont mis à ma disposition. A moi de gérer la pousse d'herbe pour entretenir le parc.

Le chargement était d'environ 5 brebis à l'hectare en 2020 et les performances techniques étaient correctes. En plus, les panneaux servent d'abris aux brebis lors des fortes chaleurs ou quand il pleut.

Grâce à ces surfaces supplémentaires, j'appréhende moins les sécheresses, je suis plus serein. Pour sécuriser complètement mon système, j'aimerais retrouver des hectares de pâturages sous panneaux supplémentaires.

De plus, la périphérie des parcs est clôturée à 2 m de hauteur. Ceci qui assure une sécurité vis-à-vis des prédateurs notamment du loup.

En 2021, La Chambre d'Agriculture de la Nièvre a réalisé un suivi. La chambre d'Agriculture de la Nièvre a mis en place un suivi d'un lot de brebis au pâturage sous panneaux photovoltaïques afin de connaître la dynamique de la pousse d'herbe et la performance des animaux en 2021. Pour tous renseignements : Christophe Rainon – Chambre d'Agriculture 58.



Vigilance

Les 24 premières heures de la vie d'un veau.

70% du taux de mortalité en bovin correspondent à des veaux âgés de moins de 6 mois.

Environ 5% des veaux périssent pendant ou peu de temps après la mise bas.

Les 4 mesures essentielles pour bien amorcer la vie d'un veau



1/ La surveillance de l'éleveur :

La présence de l'éleveur, la surveillance du vêlage et des premières 24 heures de vie des jeunes veaux, sont primordiales, pour optimiser l'adaptation du veau et limiter les risques d'infection, notamment les diarrhées et les septicémies.

2/ L'importance d'une bonne prise de colostrum :

Le veau à la naissance ne possède pas d'**immunité active**. Celle-ci ne se met en place qu'après 3-4 mois. Le seul moyen pour lutter contre les agresseurs dans les premières semaines de vie et l'**immunité passive**, via le colostrum maternel, qui est riche en anticorps, oligo-éléments et vitamines.

Le colostrum de première traite est le plus important et le plus riche. C'est pour cela que le veau doit boire un maximum de colostrum, dans les 6 premières heures après sa naissance. Un bon colostrum doit contenir au minimum 80g/l d'immunoglobulines.

3/ La respiration du veau nouveau-né :

Juste après la naissance, le veau doit déclencher le réflexe respiratoire. Lors de vêlage difficile, le veau peut rester coincé au niveau de la cavité pelvienne, avec une souffrance respiratoire « **manque d'oxygénation** ». Dans ce cas, n'hésitez pas à stimuler la respiration avec de l'eau froide dans les oreilles, enlevez les mucosités qui se sont accumulées dans la bouche et dans le nez et frottez le veau (poitrine) avec beaucoup de paille fraîche, ce qui permet d'activer sa respiration et son système circulatoire.

- En cas de détresse respiratoire, faire du bouche-à-nez. Cette technique est très efficace. On souffle dans un trou du nez, en fermant l'autre trou et la bouche, pour que l'air arrive bien au niveau des poumons.
- La solution médicamenteuse avec des analeptiques cardio- respiratoires, marche bien car ces produits sont absorbés très rapidement, en réactivant la circulation sanguine cérébrale (**oxygénation du cerveau**).

Une mauvaise oxygénation du cerveau sur une durée de 3-4 minutes, entraîne des lésions irréversibles, souvent mortelles en quelques jours.

4/ Assurer une régulation de la température corporelle :

Il faut éviter les variations de température, notamment les températures basses. Il est important de maîtriser l'ambiance du bâtiment et d'éviter les courants d'air.

La température de confort pour le veau nouveau-né est comprise entre 13 et 20°C.

CONCLUSION :

Les premières 24 heures de la vie d'un veau sont très délicates, et si elles sont mal gérées, elles peuvent compromettre sérieusement ses performances futures et même sa survie.



Une contention au pré

pour préparer les vaches avant la rentrée hivernale

Messieurs Jean-Luc et Pascal FINELLE sont installés en GAEC à Roilly près de Précy sous Thil en Côte d'Or sur une exploitation de polyculture élevage. Ils ont décidé de fabriquer un système de râtelier mobile, qu'ils installent dans les parcs de leurs pâtures pour contenir leurs animaux et permettre d'effectuer toutes les opérations de vaccination, tonte et tri avant la rentrée en bâtiment.

Une contention en grande capacité à moindre coût

Elle a été fabriquée à partir d'un châssis de récupération et pèse environ 2 tonnes. Elle est donc très stable de par son poids et les pieds qui s'implantent bien dans le sol. Son coût de fabrication a été minimisé car il a été réalisé en grande partie à partir de matériel d'occasion, seuls les cornadis et les portillons sont neufs.

Il se transporte sur un plateau et se décharge avec le télescopique. Messieurs Finelle n'ont pas équipé celui-ci de roues, trouvant cela moins pratique et maniable pour sa mise en place.

Pourvu de 16 places au cornadis avec un accès total aux animaux, il permet de travailler en toute sécurité sur ces derniers.

L'avantage du système par rapport à un râtelier cornadis est d'avoir un plus grand nombre de places aux cornadis tout en permettant un accès à la tête des animaux.

Il permet de contenir facilement des vaches et des génisses. Toutefois son utilisation est plus difficile pour des broutards ou broutardes. La largeur des cornadis est difficilement réglable et la hauteur trop élevée restreint l'accessibilité pour les jeunes animaux.

Le système est utilisé exclusivement comme outil



de contention et non comme râtelier à fourrage. Cela permet de le conserver propre et facilement mobile.

Les éleveurs ont également prévu des ferrures permettant d'accrocher des barrières à chaque extrémité pour faciliter la contention des animaux.

« Pensé et réfléchi pour une efficacité optimum : diagnostics de gestation, vaccination, tonte... »

L'objectif de cet équipement est de pouvoir pratiquer des diagnostics de gestation sur toutes les vaches dans les pâtures début octobre, afin de réaliser des lots de 19 animaux en fonction des dates de vêlages prévues. Auparavant, les éleveurs étaient obligés de le faire dans les bâtiments, beaucoup plus tardivement, au moment de la rentrée des animaux. Ils manquaient de place pour le faire et cela entraînait notamment des sorties plus tardives des vaches de réforme.

Les vaches sont vaccinées contre les diarrhées néonatales ainsi que la salmonellose et tondues (oreilles). A la rentrée à l'étable, les animaux sont prêts à être allotés en fonction des dates de vêlage.

Ceci permet une meilleure maîtrise des risques sanitaires sur les jeunes veaux, des lots homogènes évitant le vol du colostrum par des veaux plus âgés, la réalisation de la vaccination dans les dates optimum.



SAU : 270 ha

80 ha de céréales

130 vaches charolaises

Production :

25 jeunes bovins : 456 kg de carcasse

24 Génisses 30 mois : 453 kg de carcasse

14 Vaches de réforme : 456 kg de carcasse

30 broutards : 380 kg

La bientraitance animale

Un terme à la mode, une demande des consommateurs, mais aussi une préoccupation de toute la filière.

La bientraitance appliquée aux productions bovines et ovines est souvent simplement du bon sens paysan. L'ensemble de la filière a tout intérêt, pour avoir de bonnes performances économiques à bien traiter les animaux pour qu'ils soient en bonne santé, qu'ils aient de bonnes croissances et une viande de qualité. C'est aussi une satisfaction de tous les acteurs, de voir des animaux en pleine forme et productifs. Toutefois, devant la montée de la pression de la société civile qui demande des éléments tangibles de cette bientraitance, l'ensemble des acteurs des filières animales mettent progressivement en place des procédures et des documents permettant de démontrer les bonnes pratiques. Pour cela il existe des grands principes qui sont déclinés à toutes les étapes de la filière.

LES 5 GRANDS PRINCIPES DE CONFORT DE L'ANIMAL :

- S'assurer que les animaux soient préservés de la soif, de la faim et de la malnutrition
- Assurer aux animaux un confort approprié
- Veiller à ce que les animaux soient préservés de la douleur, des blessures et des maladies
- Faire en sorte que les animaux n'aient pas peur et éviter les situations de stress
- Veiller à ce que les animaux puissent exprimer les comportements considérés comme normaux pour l'espèce.



en place de planchers surbaissés et de cloisons actionnées pneumatiquement rend les mouvements plus fluides, en diminuant le stress des animaux.

La manipulation des animaux dans les centres d'allotement

Les animaux en transit dans les centres d'allotement, sont l'objet de beaucoup d'attention. Les quais de chargement sont aménagés pour faciliter la circulation des animaux dans le calme et en favorisant leur bien-être. Les opérateurs connaissent les gestes pour une bonne circulation et restent calmes. Des responsables bien-être animal se mettent en place dans chaque centre. Les animaux sont observés et si l'un d'entre eux présente un signe de faiblesse, il est isolé. Enfin, les lots en transit sont logés dans des cases paillées, spacieuses avec de l'eau et de l'alimentation à disposition.

Des mesures mises en place dans les abattoirs

L'ensemble des abattoirs de France ont mis en place des mesures de prévention et de contrôle pour assurer la bientraitance des animaux. Une réflexion et des actions sont menées par les abattoirs au quotidien pour assurer ce travail, du déchargement de l'animal à son abattage, sous la surveillance des DDPP.

Le chargement et le transport des animaux facilités

Le renouvellement de la flotte de camions a intégré ces demandes et pour améliorer aussi les conditions de travail des salariés et des éleveurs, la mise

La sensibilisation des salariés

L'ensemble des salariés de nos structures ont un rôle à jouer, pour assurer la bien traitance des animaux. Chacun d'entre eux est sensibilisé à l'embauche. Une nouvelle action d'envergure sur les méthodes et les points à formaliser est en cours auprès des salariés de nos coopératives. Cela renforce notre vigilance aux conditions de bien-être des animaux de nos adhérents.

Boviwell un outil pour objectiver les pratiques des éleveurs bovins

Un outil de diagnostic développé par Moy Park a été adapté par les interprofessions par IDELE. Il sera opérationnel au cours de l'année 2022, pour une



utilisation en élevage avec les outils adaptés aux techniciens.

Cette démarche a été menée pour répondre aux demandes des clients sur le volet Elevage. Elle intègre les 5 grands principes cités précédemment. Elle sera développée progressivement chez nos adhérents. L'objectif est de relever les pratiques dans les élevages, permettant de faire ressortir les meilleures pratiques et les points d'amélioration.

Des points particuliers sont portés sur le comportement, la propreté, la santé et le confort des animaux dans leur environnement habituel (bâtiment ou pâture).

Une discussion permettra ensuite de déterminer si nécessaire, des préconisations permettant d'améliorer le bien-être des animaux et la conduite de l'élevage en général. Un article plus détaillé sera réalisé lors de la mise en place de cet outil de façon opérationnelle.



Parcours d'administrateurs

L'union FEDER fête ses dix ans d'existence.

FEDER et ses coopératives, ce sont d'abord des éleveurs qui partagent une même vision pour l'organisation de filières et une même stratégie d'organisation pour être plus forts commercialement, plus forts techniquement.

C'est pourquoi nous avons choisi pour cette édition de dresser le parcours de deux administrateurs dont les mandats ont pris fin il y a quelques mois et qui ont œuvré pour la construction de vos coopératives pendant toute leur carrière.

Maurice HUET : une carrière au service du mouton

Maurice Huet s'est installé en tant qu'éleveur en 1978 et s'est engagé en tant qu'administrateur à COPROVOSEL dès 1979, à 22 ans. Cela correspondait à l'installation de la coopérative sur le site de la Boulaye (71). L'intérêt marqué de Maurice pour la coopérative lui vient de ses études : « *Je me souviens de mes cours sur l'organisation coopérative et de mon professeur d'économie qui a renforcé mon intérêt pour ce type d'organisation* ».

Maurice Huet a été élu Président de COPROVOSEL de 1987 à 1997 est toujours resté au bureau de la coopérative par la suite. Cette implication est aussi complétée par la présidence de la fédération des coopératives de 1992 à 2000, puis de la Fédération Nationale Ovine (FNO) de 2001 à 2020, ainsi qu'un engagement important au sein d'INTERBEV à partir de 2014, entre autres.

« *La coopérative COPROVOSEL a dû faire des choix et des adaptations à différentes reprises pour résister aux soubresauts de la production ovine pendant les années 80-90* ». Plusieurs schémas de regroupement ou de massification ont été envisagés sans aboutir finalement à des schémas pérennes.

Puis en 2008, l'opportunité de rejoindre l'union GLOBAL (qui deviendra FEDER par la suite) se présente par le regroupement avec la section ovine de BOURGOGNE ELEVAGE. Maurice soutient alors pleinement le projet : « *le montage m'a plu, permettant l'accès davantage de solutions transverses (gestion RH, transport...) tout en gardant l'autonomie de gestion et de stratégie économique de la coopérative* ». La coopérative prend alors la dénomination TERRE D'OVIN.

Qu'est ce qui fait que le schéma de structuration FEDER est une réussite pour TERRE D'OVIN ? A cette question, Maurice avance plusieurs arguments, en premier lieu le facteur humain « *C'est d'abord une affaire d'homme, d'entente entre les représentants des structures* ». Ensuite, le moment était

le bon. Il y avait moyen de répondre à l'ambition territoriale de la coopérative. Et surtout, le montage de l'organisation convient à toutes les parties.

Pour Maurice, il est essentiel que TERRE D'OVIN soit une structure autonome dans ses choix économiques et stratégiques pour continuer de répondre aux besoins de la filière ovine. « *L'élevage ovin présente des atouts majeurs, d'autant plus dans le contexte actuel favorable au développement ovin* ». Seule ombre au tableau, la présence du loup dans nos régions devient une problématique majeure de l'élevage ovine.





Stéphane BERTHOMIER : la génétique par passion et par raison

Stéphane Berthomier s'est installé en 1979 à Chave-non, dans l'Allier à partir d'une exploitation familiale en bovins charolais qu'il a eu à cœur de développer tout au long de sa carrière.

Convaincu de l'intérêt de jouer collectif, il a toujours commercialisé l'intégralité de sa production via la coopérative SOCAVIAC. Membre actif de la section reproducteur de SOCAVIAC depuis les années 90, Stéphane Berthomier a toujours placé la génétique au cœur de sa conduite d'exploitation. Cette implication au sein de la section Reproducteur et son regard sur l'environnement économique, notamment par l'engagement en tant qu'administrateur au Crédit Agricole, l'ont conduit à intégrer le conseil d'administration de SOCAVIAC puis de FEDER ELEVAGE il y a une dizaine d'années.

« J'ai toujours suivi l'aventure de la génétique charolaise et j'ai été d'autant plus convaincu quand mon technicien m'a fait remarquer que mes choix de sélection conduisaient mes vaches de réforme à gagner une classe de conformation pour certaines souches. Dans de tels cas, l'investissement sur l'achat de taureau est vite amorti ! »

Sur la construction de FEDER, Stéphane estime que la constitution d'un outil fort, disposant de fonds propres solides et construit sur de bonnes bases constitue une vraie sécurité pour les adhérents. *« Cette sécurité et cette solidité de la structure devrait être le premier argument auquel les éleveurs devraient se référer pour la mise en marché de leurs animaux ».*

Sur l'avenir, Stéphane Berthomier porte un regard avisé. Il souligne le contexte difficile et le tournant auquel doit faire face l'élevage qui doit passer d'une période dominée par le productivisme à une époque actuelle où la société attend autre chose de l'agriculture. On doit davantage justifier des pratiques, on doit montrer que celles-ci sont vertueuses : la vaccination visant à limiter la consommation d'antibiotiques, les équipements d'élevage induisant une prise en compte du bien-être animal ou la publication de bilan carbone des exploitations par exemple. *« Ce travail aurait dû être engagé depuis 10-15 ans. Il aurait fallu plus anticiper pour faire valoir les bonnes pratiques de l'élevage autour du carbone ou de la bien-traitance animale, et ne pas se limiter à la qualité des produits ».*

Pour cela, Stéphane insiste sur l'engagement RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) des coopératives d'élevage qui doivent absolument suivre ce mouvement général que toutes les entreprises prennent.

Enfin, Stéphane retient, de son rôle d'administrateur l'ouverture sur le monde, la nécessité d'anticiper les problématiques de la société et l'enrichissement intellectuel que cela lui a apporté.



Au travers de ces deux témoignages, nous rendons hommage à l'engagement de tous les administrateurs en fonction, ainsi qu'à ceux qui ont œuvré pour la structuration de l'union de coopératives FEDER.

Yves LARGY / Bertrand LABOISSE / Gilles DUTHU



Du côté de séléviandes

La maturation, un sujet complexe et discuté



Dans la filière bovine, la tendreté a été définie comme le descripteur sensoriel le plus important. Cependant, la variabilité de la tendreté reste un problème majeur et mondial pour la filière. De nombreuses études ont permis d'acquiescer une certaine compréhension du processus d'attendrissement révélant un phénomène multifactoriel. Nous n'avons actuellement pas d'outil pour prédire la tendreté des viandes comme l'outil MSA « Meat Standards Australia » développé par les Australiens. Cependant, nous connaissons les facteurs majeurs qui entrent en jeu dans la mise en place de la tendreté.

La génétique : des programmes de recherche existent, le projet MUGENE (programme national AGENAE), par exemple, a montré la relation entre un **gène**, DNAJA1, et la **dureté de la viande** qui expliquerait 65% de variabilité de la tendreté dans les conditions d'expérimentation.

Les caractéristiques musculaires découlant du mode d'élevage de l'animal et du type de muscle :

- **Caractéristiques biochimiques** : importance du taux de glycogène cellulaire avant abattage et du métabolisme des muscles : les muscles oxydatifs, soit à contraction lente, ont une maturation plus lente (races rustiques et surtout races laitières) à l'inverse des muscles glycolytiques, à contraction rapide (surtout les races à viande).
- **Profil protéique lié à la tendreté** : grande variabilité du contenu protéique des muscles entre type d'animal et type de muscle. Par exemple, le rapport calpaïnes (protéase)/calpastatines (inhibiteur) ou le taux d'expression des protéines du stress jouent un rôle dans la vitesse de maturation. L'expression des protéines du cycle du calcium, supérieure en Charolais et Limousin, induisent aussi une meilleure tendreté.
- **Taux de collagène** : définit la dureté de base des muscles sur laquelle la maturation n'aura pas d'effet. **La taille des fibres musculaires**, qui augmente avec l'âge, et leur proportion.
- **Le gras de couverture mais surtout intramusculaire**.

L'effet animal x muscle est donc très important.

Les conditions d'abattage et de ressuage :

Le stress fait diminuer considérablement les réserves de glycogène induisant une baisse rapide du pH et favorisant aussi la formation d'agrégats protéiques défavorables à la maturation. La diminution du couple pH/température doit être optimale durant les 24h après abattage au risque d'avoir un impact très important sur la tendreté finale.

La suspension de la carcasse :

La suspension par la zone pelvienne (bassin) plutôt que le tendon d'Achille aurait un impact très positif sur la tendreté des muscles arrière en particulier le faux-filet.

La maturation et la conservation : La maturation commence dès l'abattage bien que les effets en soient masqués les 48 premières heures. Celle-ci nécessite une excellente maîtrise des conditions d'ambiance. Une température de 1 à 2° C pendant plusieurs jours va permettre aux enzymes protéolytiques d'attendrir la viande. La pièce doit être bien ventilée, posséder une humidité inférieure ou égale à 85% et subir le moins de variations de paramètres possibles au risque de perturber le métabolisme enzymatique, que la viande ne se conserve mal et poisse (notamment du fait de la perte en eau, surtout chez les jeunes bovins et de sa charge bactérienne initiale) et s'oxyde rapidement.

« Il faut entre 20 et 30 jours de maturation dans une chambre de maturation contrôlée dédiée et une carcasse bien grasse pour une maturation intéressante. Le pH, la température et les pertes en eau sont contrôlés quotidiennement en chambre de maturation. C'est un peu comme pour le fromage, on ne fait pas maturer n'importe comment, c'est une phase très importante. » Laurent Mariller, boucher depuis 30 ans, ayant expérimenté l'artisanat et la grande surface exerce à Séléviandes depuis 4 ans.



Un potentiel différentiel entre chaque muscle

Tous les muscles n'ont pas le même **potentiel d'amélioration** de tendreté, la même **cinétique de maturation**, ni la même **tendreté initiale**. Par exemple, le faux-filet ou le cœur de rumsteak ont un potentiel d'amélioration très important et s'attendrissent facilement en continu, alors que l'aiguillette de rumsteak, tendre de base, aura atteint son potentiel de tendreté à 7 jours comme la boule de macreuse. Le rond de tranche grasse aura besoin de plus de temps comme le tendre de tranche. Pour l'onglet, la hampe et le filet, aucune maturation n'est nécessaire par leur tendreté de base et leur très faible potentiel de maturation.

Effet animal : exemple de la race

« La Blonde d'Aquitaine, la Charolaise et la Limousine sont bien plus tendres, on le voit. Elles répondent mieux à la maturation aussi. On a de la Parthenaise parfois, c'est pas mal aussi, c'est très tendre. » Laurent Mariller. Les bêtes bien persillées

GUILLEMIN N., HOCQUETTE J.F., CASSAR-MALEK I., LISTRAT A. (2009). La maîtrise de la tendreté de la viande bovine : identification de marqueurs biologiques
KW Moloto, L FRYLINCK, KY MODIKA, T PITSE, P EVERT STRYDOM, G KOORSEN (2019). Biomarqueurs protéiques et tendreté de la viande bovine maturée



sont celles qui répondront le mieux à la maturation et qui auront le meilleur potentiel.

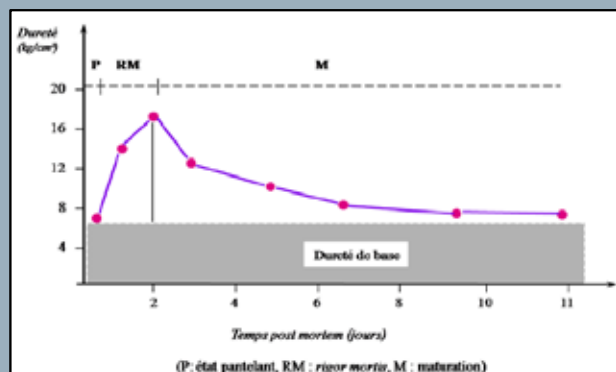
Les deux types de maturation

Maturation sur os	Maturation sous-vide
Forte perte : 4% en 10 jours Conditions d'ambiance strictes Coût de stockage important Altérations microbiologiques ++ Perte d'eau à la cuisson faible Protection par gras de couverture	80% des circuits de commercialisation Faible perte : 0,2% en 10 jours Maturation différentielle des muscles possible Protection microbiologique ++ Perte d'eau en cuisson ++ Flaveur plus acidulée

Tableau : récapitulatif des points majeurs des deux maturations

« Pour les carcasses restées 2 à 3 semaines en frigo, les pertes par parage avoisinent les 10-15% notamment à cause du poissage de surface, c'est énorme. Actuellement, on observe une perte indéniable pour un bénéfice faible entre 7 et 14 jours notamment sur les quartiers qui n'ont pas besoin de murer. Il faut au moins un mois pour différencier une meilleure tendreté et développer le goût ».

Jérôme BLANCHARD, boucher depuis 30 ans dont 7 ans d'artisanat et co-responsable de l'atelier Sélévian des.



Graphique : Evolution de la dureté de la viande post-mortem

La norme NF V46-001 préconise une maturation de 7 jours sur os et 10 jours en sous-vide. D'ailleurs, des études ont montré que deux tiers des consommateurs étaient satisfaits de la tendreté des viandes après 7 jours.

L'obligation de passer à 7 jours de maturation maximum à Sélévian des

La viande hachée, même assaisonnée, est un produit très sensible. Le passage à 7 jours était évident. « Laisser des carcasses murer plusieurs semaines nécessite une maîtrise très stricte des paramètres d'ambiance dans un frigo dédié et



fermé. La maturation est surtout pratiquée et correctement réalisée en boucheries artisanales qui ont des critères bactériologiques bien moins stricts qu'en atelier de découpe – limite de 50 000 000 d'unités de flore totale par gramme de viande contre 100 000 unités en atelier pour les saucisses par exemple. L'atelier doit respecter des critères stricts, c'est la règle et c'est rassurant finalement. Une carcasse moins grasse et perdant beaucoup d'eau par exemple, va se voir développer de la flore d'altération en surface et être source de contamination. Certaines bêtes ont déjà une forte charge bactérienne et ça, ce n'est pas contrôlable. Nos produits sont analysés en continu. Nous n'avons pas le choix que d'être stricts, et depuis le passage à 7 jours, la différence est indéniable. Ce n'est pas pour rien si la réglementation impose 6 jours de frigo maximum pour du steak haché. La qualité des produits passe par une qualité sanitaire infaillible ».

Elodie HABLLOT,

Responsable qualité Sélévian des.

Cependant, les carcasses seront déjà attendries à 7 jours en particulier si la carcasse est déjà qualitative. Il est aussi possible de travailler les avants pour les préparations hachées assaisonnées en premier et laisser les arrières murer. Cela induira seulement une logistique différente avec un retour en deux fois.

Une maturation efficace passera donc par une gestion fine de la filière : du choix de la race, à l'élevage, l'abattage jusqu'aux conditions de maturation.

La hausse des tarifs de prestation expliquée par le responsable du pôle sélévian des

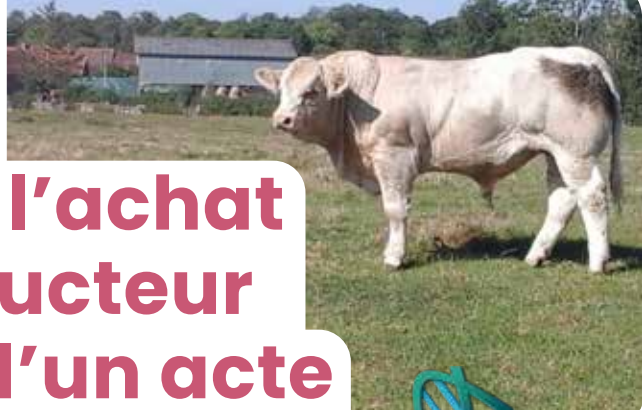
Malgré toute notre volonté de vouloir minimiser au maximum l'ensemble des hausses, nous affrontons depuis quelques mois une réalité qui est toute autre car la pénurie sur le marché mondial et la tension provoquée ne nous laissent pas beaucoup de marge de manœuvre. Des mouvements imprévisibles de marchés, des hausses brutales du coût des matières premières dans de nombreux domaines, perturbent énormément l'ensemble de notre filière.

Actuellement, la plupart de nos fournisseurs nous annoncent à nouveau des augmentations importantes de tarifs pour cette fin d'année et début 2022. Citons pour exemple les épices, bio ou non, les différents emballages... Nous n'avons pas le choix que de répercuter ces hausses sur le tarif final si nous voulons perdurer.

En tout cas, nous ne baissons pas les bras et ferons toujours le maximum pour répondre au mieux à vos attentes en recherchant des solutions plus appropriées quand cela est possible.

Anticiper la vente et l'achat d'un taureau reproducteur favorise la réussite d'un acte commercial

Un enjeu majeur de l'élevage !



Anticiper de la part d'un vendeur c'est :

- Sélectionner au plus tôt pour toujours avoir un noyau d'animaux à vendre.
- Proposer des repros qui correspondent à la majorité des clients qui sont des producteurs de maigre ou d'animaux finis (pas trop chargés en os, qui vêlent bien, avec un minimum de viande, des qualités maternelles...).
- Demander les gènes d'intérêts, un génotypage qui est l'image génétique du futur reproducteur.
- Trier selon le caractère et ne pas hésiter à éliminer les animaux vifs ou craintifs qui peuvent être dangereux et laisser une mauvaise image de l'élevage. C'est très important pour vendre en confiance à un client.
- Pas de sur ou sous-alimentation des animaux pour qu'ils aient du « cachet » quelle que soit la saison et qu'au premier coup d'œil le coup de cœur soit bon.
- Bien minéraliser les futurs reproducteurs, c'est éviter bien des désagréments sur les aplombs.
- Mettre en valeur son travail de sélectionneur par la tonte (nœud de queue et tête).
- Présenter ses animaux dans des lieux appropriés (bâtiment lumineux et zones stabilisées).
- Conseiller et orienter au mieux un acheteur potentiel pour fixer une relation de confiance.
- Communiquer avec le public par le site Coop Repro, les réseaux sociaux, des portes ouvertes pour certains, des rassemblements....

Nous ne sommes pas là pour donner des leçons aux éleveurs procréateurs de génétiques qui sont des professionnels que nous respectons mais rappeler juste quelques bases. Un animal qui est bien préparé avec une morphologie et avec des index corrects, c'est 80% du travail qui est fait à la vente.

Anticiper de la part d'un acheteur :

- Acheter un animal reproducteur tôt dans la saison pour avoir beaucoup plus de choix et rechercher celui qui se rapproche le plus de son « idéal » par sa morphologie, ses origines, ses index...
- En fonction du nombre de femelles à accoupler, choisir un veau ou un taureau par son âge et son volume pour assurer un service sécurisant.
- C'est regarder les documents disponibles :
 - ◊ Le certificat du Herd Book qui est une garantie de l'origine afin d'éviter de la consanguinité, avec la mention des index des ascendants.
 - ◊ La fiche carrière des parents qui décrit leur production.
 - ◊ Le génotypage pour se donner une idée sur l'orientation génétique.
- Faire tester rapidement votre taureau si vous avez un doute sur la fertilité en cours de reproduction.
- C'est préparer son outil de production, par l'achat d'animaux qui vont permettre d'apporter de la plus-value, pour demain valoriser ses animaux en adéquation avec la filière.

C'est un investissement sur le long terme pour améliorer les imperfections de son troupeau. Le prix (dans la limite du raisonnable) ne doit pas être un obstacle, car sauf accident, l'investissement apporte de la valeur ajoutée ou des charges en moins.

L'achat d'un reproducteur est à l'image de l'achat d'un tracteur. Il y a différentes marques (races), modèles (élevage, mixte ou viande), des options qui ont un coût (index, gènes d'intérêt, génotypage, garanties...)

Christian SIMONET
Emmanuel PLASSON

AGENDA : Vente de reproducteurs

- Stations d'évaluation charolaises

- 20 Janvier Vente de la station du Marault 58
- 11 Février Vente de la station de Créancey 21
- 18 Février Vente de la station de Jalogny 71 à Charolles

25 Janvier Station d'Évaluation de Sommepey-Tahure 51

- Vente de reproducteurs de la section Repro FEDER

25 Février à Charolles

L'ensemble de ces manifestations seront tenues selon les conditions COVID en vigueur





A Jalogny : utiliser le pâturage tournant pour compléter les veaux mâles d'automne



La production de broutards nés à l'automne, pratique peu répandue dans le bassin allaitant charolais, a été mise en place à la ferme expérimentale de Jalogny dans le cadre d'une étude système visant à produire des mâles maigres lourds (400-420 kg vifs payables) à destination du marché italien en période de creux (juin-juillet).

Pour répondre à cet objectif commercial, la ferme de Jalogny a conduit des travaux expérimentaux visant à déterminer le niveau de complémentation optimal sous la mère en bâtiment et étudier l'impact d'une bonne gestion du pâturage au printemps sur la croissance des veaux jusqu'au sevrage. L'objectif de croissance sous la mère se situait vers 1 400 g/j entre la naissance et la vente. La dernière série de travaux menée en 2020/2021 montre des résultats prometteurs.

Une conduite en bâtiment et au pâturage suivie de près

En bâtiment (novembre-mars), l'ensemble des veaux mâles a été complémenté au même niveau : soit 1 kg/100 kg de poids vif de mash fermier

(50 % d'orge aplatie + 25 % de pulpes de betteraves déshydratées + 23,5 % de tourteau de colza + 1,5 % d'AMV 3-25) avec du foin appétant à volonté. Sur la période hivernale, les veaux ont consommé en moyenne 220 kg de concentrés pour un niveau de croissance de 1620 g/j.

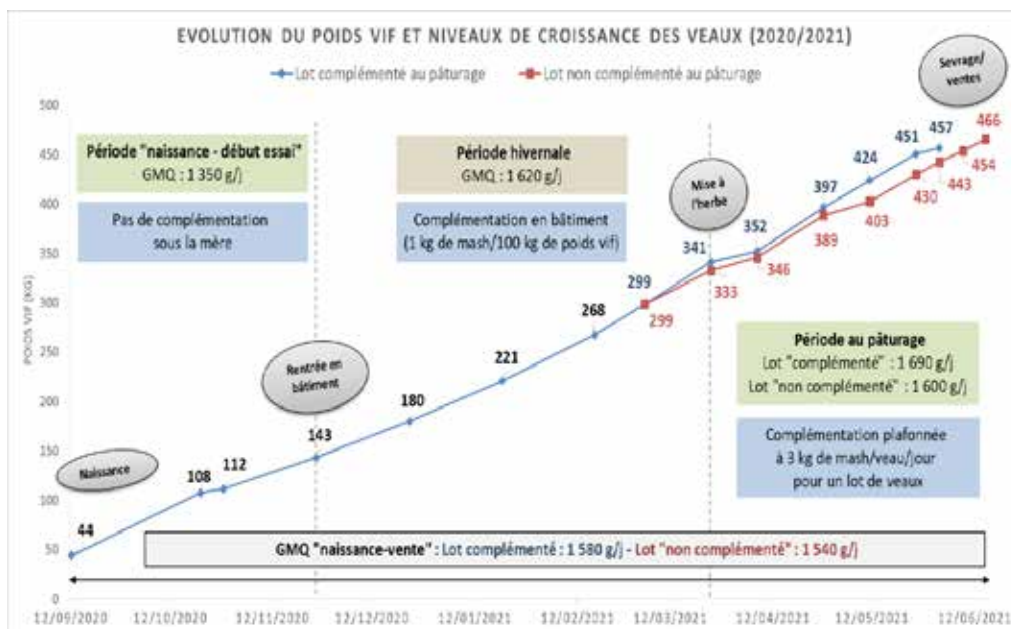
Au pâturage (avril-juin), les couples mères-veaux ont été séparés sur deux circuits de cinq parcelles conduits en pâturage tournant avec un niveau de chargement de 35 ares/équivalent vache-veau. Le premier lot a reçu une complémentation journalière avec un mash fermier (50 % d'orge aplatie + 48,5 % de pulpes + 1,5 % d'AMV 3-25), plafonnée à 3 kg/veau/jour, conduisant à une consommation moyenne de 100 kg d'aliment/veau (soit 1,5 kg d'aliment consommé/veau/jour). Ce lot a réalisé un GMQ de 1690 g/j. Le deuxième lot de veaux n'a pas été complémenté au pâturage et a enregistré un GMQ de 1600 g/j.

Jérémy DOUHAY, Institut de l'Elevage

Julien RENON, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire



« L'absence de complémentation au pâturage permet donc une économie de 100 kg de concentrés/veau soit 25 €/veau. En vue d'atteindre le même poids à la vente, le sevrage du lot de veaux non complémentés a été différé de 14 jours, permettant ainsi de ne pas diminuer le prix de vente moyen par animal par rapport au lot complémenté », conclut Jérémy Douhay de l'Institut de l'Elevage.



Une conduite en pâturage tournant optimisée, avec une maîtrise des hauteurs d'herbe à chaque entrée et sortie de parcelle, impacte donc favorablement les performances de croissance des veaux. Elle permet une réelle économie de concentrés et de main-d'œuvre liée à la distribution des concentrés.

Former et accueillir des jeunes : anticiper l'avenir

Portraits croisés d'apprentis et de maîtres d'apprentissage

Dans notre monde en mutation, entre crise sanitaire du covid et mutations agricoles, anticiper l'avenir est crucial pour FEDER afin de garder sa position de premier plan en filière bovine et ovine.

Les entreprises qui sortiront de la crise le plus rapidement seront celles qui auront su le mieux anticiper et préparer l'avenir. C'est pourquoi FEDER et ses coopératives misent sur la formation de nouveaux et de futurs collaborateurs. C'est une voie simple et sécurisante pour former des jeunes qui seront rapidement opérationnels.

Toutefois, former et accueillir des apprentis représente un fort investissement en temps, et donc en argent si l'on veut assurer un encadrement de qualité.

Cet investissement de FEDER sur la formation des jeunes est observé aussi au niveau national. Contrairement à ce qui était redouté du fait de la crise sanitaire, l'apprentissage suit une forte croissance depuis 2015, accentuée nettement en 2020, atteignant 495 000 contrats d'apprentissage dans le secteur privé.



Hugo DUCREUX

Regards d'apprentis

Hugo Ducreux, 20 ans, est en Licence Développement et Conseil de la filière ovine à Saint Affrique, et suis son apprentissage à Terre d'Ovin. « *Après mon BTS Productions Animales, j'ai eu envie de poursuivre mon cursus de formation vers davantage de terrain, d'où le choix de l'apprentissage* ». En renforçant l'équipe de Terre d'Ovin, Hugo intervient sur les différentes missions de

la coopérative, aussi bien sur la commercialisation que sur l'accompagnement technique des adhérents. « *Avec des périodes en entreprise plus longues, cela permet une certaine autonomie. J'ai le sentiment de ne pas être un stagiaire mais un apprenti* ».

Louis Suc est étudiant en 1^{ère} année à l'école d'ingénieur à VetAgroSup à Clermont-Ferrand et a rejoint FEDER pour un apprentissage de 3 ans. Son arrivée permet de répondre à l'évolution des besoins de la coopérative sur les nouveaux services techniques à développer. Il va essentiellement travailler sur le déploiement des installations MEDRIA et sur la mise en œuvre des dossiers relatifs au carbone.



Anthony PIC

Louis SUC

Regards de tuteurs

Anthony Pic, technicien sur l'Auvergne et tuteur de formation de Louis, témoigne de ce rôle d'encadrement et de formation : « *Tutorer un étudiant nécessite du temps de formation (rendez-vous avec l'école, bilans à rédiger en fin de chaque semestre, notation à effectuer) et engendre une efficacité moindre dans les premiers temps, des rdv réguliers de suivi, un accompagnement important sur les nouveaux dossiers* ». Mais avant tout, Anthony relève l'aspect enrichissant de l'expérience : « *C'est intéressant de former quelqu'un, de partager sa motivation. Cet ap-
pui permet d'être plus réactif et dynamique sur les dossiers* ».

Regard de la Direction / RH

L'apprenti apporte un regard neuf, parfois candide, mais qui permet de toujours être prompt à l'adaptation.

Mais surtout pour l'entreprise, c'est l'opportunité pour former un futur collaborateur aux méthodes et à la culture de l'entreprise. Et ceci d'autant plus que les mesures d'aide à l'embauche en apprentissage sont incitatives financièrement.

L'embauche d'apprentis ou de jeunes en contrat

de professionnalisation est intéressant pour les formations de terrain, techniciens ou commerciaux, postes pour lesquels il faut compter du temps pour être opérationnel. On considère, en effet, qu'il faut au moins 3 ans pour un commercial par exemple pour être totalement opérationnel. Poursuivre l'acquisition du socle de connaissance théorique tout en étant en immersion en milieu professionnel pour s'imprégner de la culture et des pratiques de FEDER est ainsi une bonne formule.



Pâturage des céréales en hiver

Une technique durable

Encore peu pratiqué mais en voie de développement, le pâturage des céréales a pourtant bien des avantages à promouvoir.

Qu'il soit pratiqué en partenariat entre éleveurs et céréaliers ou même à l'échelle d'une exploitation en polyculture-élevage, cette conduite permet d'allier performances techniques, agronomiques et environnementales.

Contrairement au pâturage des couverts pouvant être très productifs en kg/MS/ha consommé par les brebis, le pâturage des céréales (blé/orge/triticales) permet au mieux d'exporter 200kg/MS/ha soit un gain de pâturage pouvant aller à 2-3j.

Les principaux avantages sont le tallage des céréales (au même titre que le déprimage d'une prairie), un apport de fertilisation, une amélioration du contact sol/graine pour les éleveurs en semi-direct ou à la volée ou encore un effet positif sur le dés-herbage et la baisse du pourcentage de maladies sur céréales.

Des essais finalisés cette fin d'année sont disponibles sur le site de l'institut de l'élevage sous forme de fiches techniques ou de webinaires.

Des mises en garde sont tout de même à signaler pour ne pas faire pâturer une fois l'épi 1 cm atteint, au risque de pénaliser le rendement en céréales, ou encore, éviter les sols peu portants.

Pensez également au pâturage sur colza grain pouvant être très intéressant afin de freiner la montée en fleur sujette aux gels de février-mars.

Cette pratique devrait se développer dans les zones céréalières, où les grandes surfaces offriraient un temps de pâturage intéressant. Des éleveurs ovins innovants commencent à mettre en place une pâture ciblée des blés en fin d'hiver, notamment dans le GIEEovin03

Julie Paris,
Technicienne ovine

TÉMOIGNAGE D'ÉLEVEURS OVINS

« Le pâturage de mes blés a au départ été un accident. Finalement à la récolte, les rendements n'ont pas été pénalisés. J'ai donc reconduit l'opération cette fois volontairement afin d'approfondir sur le côté sanitaire des céréales ». **Henri BOUCAUMONT (Deux-Chaises 03)**

« Après passage des brebis, le visuel peut faire peur car le sol semble presque nu, mais les céréales repartent assez vite ». **Laurence SAGOT CIIRPO (87)**

La Coccidiose

Une maladie fréquente,
coûteuse et sous-estimée

Elanco

**La coccidiose, ennemi invisible,
peut toucher jusqu'à 100% des
veaux d'un élevage¹**

Dépister
pour: 



**Eviter la
coccidiose
clinique**



**Optimiser la
croissance**



**Choisir
le bon
traitement**



**Parlez-en
à votre vétérinaire**

1. Dauschies A. et all. Eimeriosis in Cattle: Current Understanding. J. Vet. Med. 2005;52:417-427

**Dépistez
ça veau
le coup!**